

Révision du PDAN

La Révision du Plan des Déplacements urbains de l'Agglomération Nouméenne



Le Plan de Déplacement de l'Agglomération Nouméenne (PDAN) relève d'une démarche de type « Plan de Déplacement Urbain » adaptée au contexte local.

Ce document est un outil de planification des déplacements et des transports de personnes et de marchandises, dont l'objet est de programmer des actions opérationnelles à court terme, par les collectivités partenaires de l'agglomération, visant à l'amélioration du cadre de vie à court et moyen termes.

L'exemple de la portée programmatique concrète du PDAN, est le projet *Néobus*, projets d'avenir structurants pour l'agglomération, mise en œuvre par les communes du Grand Nouméa suite à cette étude.

Un premier Plan a été mise en œuvre dès 2010, piloté par le Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa. Etant l'autorité organisatrice des transports, le Syndicat Mixte des Transports Urbains du Grand Nouméa gère les actions du PDAN en faveur des transports publics. Il a désormais la charge de réviser ce document.

La révision du PDAN est lancée !



Pourquoi une révision ?

Plus de 5 ans après la mise en place de ce Plan, un bilan a été fait sous la volonté des collectivités. Il en est résulté que le contexte de l'agglomération, mais plus généralement de la Nouvelle-Calédonie, ayant changé ces dernières années, il devenait nécessaire de mettre à jour le PDAN, afin de fixer de nouveaux objectifs communs et d'initier de futurs projets.

Cette révision durera 16 mois et s'inscrit donc dans la continuité du précédent PDAN ; les grands axes du Plan existant seront réévalués et enrichis de nouvelles ambitions pour le développement durable du Grand Nouméa.

Un but opérationnel

Le PDAN a une portée opérationnelle : Il planifie des actions à mettre en place pour les collectivités. Il est donc essentiel qu'il réponde à des enjeux de société :

- ▶ L'amélioration de la sécurité routière
- ▶ La cohésion sociale et urbaine
- ▶ Le développement des transports collectifs
- ▶ La santé publique via la promotion des modes actifs et l'amélioration de la qualité de l'air
- ▶ L'organisation du réseau routier et du parc de stationnement public
- ▶ La gestion du trafic au regard des contraintes économiques des zones d'activités et commerciales

La durée de la révision est estimée à 16 mois.

Une méthode participative innovante

Si la révision est pilotée par le SMTU du Grand Nouméa, elle n'en est pas moins réalisée en partenariat avec l'ensemble des collectivités. Il est également souhaité d'étendre la dimension participative à la société civile pour mieux identifier les problématiques et trouver les meilleures solutions.

Pour tendre à un résultat partagé, la concertation doit toucher toutes les strates d'acteurs : élus, techniciens, habitants.

En plus de la mise en œuvre d'ateliers techniques et décisionnels, le SMTU souhaite mettre en place un Groupe des 30.

Le Groupe des 30, c'est quoi ?

Le **groupe des 30** sera constitué de 30 habitants adultes des 4 communes du Grand Nouméa, désireux de s'impliquer dans la réflexion autour de la mobilité de demain dans leur agglomération.

Sollicités le long de l'année 2018 dans le cadre d'un travail en ateliers, des citoyens volontaires, aux profils pluriels, plancheront lors d'ateliers conviviaux en groupe, sur le futur des déplacements dans le Grand Nouméa.



Leurs idées et propositions seront intégrées dans le nouveau PDAN.

Vous avez des idées pour améliorer le cadre de vie ? Vous souhaitez participer activement à ce que l'agglomération bouge mieux ? Portez-vous volontaire et remplissez le [formulaire de candidature en cliquant ici](#).

Un tirage au sort sera effectué parmi les volontaires. Vous serez prévenu par mail au cours du mois de Février 2018.

Nota : des outils de travail seront mis à disposition des participants, des goodies seront offerts ainsi qu'un service de restauration (café, thé, gâteaux).

Information au public

Le jeudi 14 décembre à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat une Conférence Publique se tiendra à partir de 17H30 dans le but d'informer les habitants de l'agglomération du lancement de la révision du PDAN comme de la démarche de concertation publique.

Cette heure en votre présence sera suivi d'un pot convivial pour échanger librement.

ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE

► ENGAGEZ-VOUS DANS LE GROUPE DES
30 - RÉVISION DU PDAN